

Recherches sociographiques



La rentabilité des études collégiales

François Vaillancourt and Irène Henriques

Volume 27, Number 3, 1986

Les cégeps vingt ans après

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056238ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056238ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vaillancourt, F. & Henriques, I. (1986). La rentabilité des études collégiales. *Recherches sociographiques*, 27(3), 481–493. <https://doi.org/10.7202/056238ar>

Article abstract

Considérant le choix de poursuivre des études collégiales comme une décision d'investissement, il est possible d'en évaluer le rendement. Les données du *Recensement de 1981* et *l'Enquête sur les finances des consommateurs* de 1982 permettent de calculer des profils de revenus pour quatre groupes de Québécois : les diplômés du secondaire et du postsecondaire, hommes et femmes. En considérant l'écart entre les revenus des deux types de diplômés, on peut établir une mesure de rentabilité sociale et de rentabilité privée. Il ressort de ces calculs que le taux de rendement d'un DEC professionnel est excellent ; mais lorsqu'un détenteur d'un DEC général ne poursuit pas ses études à l'université, ni lui ni la société n'ont fait un bon investissement.

LA RENTABILITÉ DES ÉTUDES COLLÉGIALES

Considérant le choix de poursuivre des études collégiales comme une décision d'investissement, il est possible d'en évaluer le rendement. Les données du *Recensement de 1981* et l'*Enquête sur les finances des consommateurs* de 1982 permettent de calculer des profils de revenus pour quatre groupes de Québécois : les diplômés du secondaire et du postsecondaire, hommes et femmes. En considérant l'écart entre les revenus des deux types de diplômés, on peut établir une mesure de rentabilité sociale et de rentabilité privée. Il ressort de ces calculs que le taux de rendement d'un DEC professionnel est excellent ; mais lorsqu'un détenteur d'un DEC général ne poursuit pas ses études à l'université, ni lui ni la société n'ont fait un bon investissement.

La fréquentation de l'école étant obligatoire au Québec jusqu'à l'âge de seize ans, nul n'y est tenu de poursuivre des études postsecondaires. Pourtant, en 1981-1982, 141 456 individus fréquentaient à plein temps les institutions d'enseignement collégial du Québec (et 79 056 le premier cycle universitaire).¹ Comment expliquer ce choix ? Une possibilité est qu'il est payant pour l'individu de faire de telles études. Examinons donc la rentabilité d'une formation collégiale pour les résidents du Québec.²

I. MÉTHODE

La façon usuelle (en économique) d'établir s'il est rentable pour un individu d'obtenir tel ou tel diplôme est de traiter ce choix comme une décision

1. *L'éducation au Canada, 1981-1982*, Ottawa, Statistique Canada, cat. 81-229, tableau 22.

2. La rentabilité d'une formation universitaire a été examinée par VAILLANCOURT et HENRIQUES (1986), et COUSINEAU et VAILLANCOURT (1986).

d'investissement. Ceci nous permet d'utiliser la méthode standard d'analyse de rentabilité qui fait appel à la formule suivante :

$$\text{Valeur présente } (t_0) = \sum_{t=1}^n \left(\frac{\text{revenus de l'investissement } (t)}{(1+r)^t} \right) - \text{coûts de l'investissement } (t_0)$$

Cette formule nous indique que la valeur aujourd'hui (valeur présente) d'un investissement dont tous les coûts sont encourus aujourd'hui (au moment 0) est égale à la différence entre ces coûts et la somme des revenus tirés de cet investissement durant sa vie utile (soit « n » périodes), étant entendu que ces revenus ont été actualisés au taux « r ». Cette actualisation est faite pour tenir compte du fait que, même dans un monde *sans* inflation, un dollar reçu aujourd'hui vaut plus cher qu'un dollar reçu dans dix ans (un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, comme le veut le proverbe) : en d'autres mots, le taux d'intérêt réel est positif. Par exemple, la conséquence d'actualiser à 5% est qu'en 1981, \$ 1 000 reçu en 1985 vaut plus (\$ 823) que \$ 1 000 reçu en 1990 (\$ 645).

Le taux de rendement d'un diplôme postsecondaire est égal au taux « r », qui fait que la valeur présente de l'investissement est égale à zéro. Pour calculer ce taux de rendement, nous devons établir les bénéfices et les coûts de l'investissement envisagés. Dans notre cas, il nous faut donc établir : les revenus de travail bruts des Québécois détenant un diplôme secondaire et ceux détenant un diplôme postsecondaire, et l'écart entre ces deux groupes ; les revenus nets (après impôt) et l'écart entre les deux groupes ; les coûts privés et publics d'acquérir un diplôme postsecondaire.

A) Données

Nous avons utilisé deux sources de données recueillies par Statistique Canada, soit le *Recensement de 1981*, qui porte sur les revenus de 1980, et l'*Enquête sur les finances des consommateurs* d'avril 1982, qui porte sur les revenus de 1981. Nous avons choisi d'utiliser deux sources plutôt qu'une pour deux raisons. Premièrement, ce double calcul nous permet de vérifier la cohérence de nos résultats, ce qui nous semble souhaitable sur le plan scientifique. Deuxièmement, les données de l'*Enquête sur les finances des consommateurs* ont l'avantage d'être disponibles tous les ans depuis 1984, alors que celles du *Recensement* ne sont recueillies que tous les cinq ans ; elles contiennent par contre de l'information moins détaillée quant au niveau de scolarité atteint que celles du *Recensement*. Ainsi, on ne peut distinguer les individus ayant fait deux ans d'études postsecondaires (cégep général) de ceux qui en ont fait trois (cégep professionnel). Nous voulions examiner si ce désavantage était tel qu'il annulerait l'avantage d'une disponibilité régulière des données.

Les données de base (âge, sexe...) du *Recensement de 1981* ont été recueillies auprès de l'ensemble de la population canadienne. On a également posé des questions additionnelles, entre autres sur le revenu et la scolarité, à 20% des Canadiens. On a utilisé les réponses de ce groupe de 20% pour préparer un fichier de micro-données représentatif de la population canadienne. On y retrouve 2% de l'ensemble des répondants au *Recensement*, soit, pour le Québec, 128 775 répondants. Quant à l'*Enquête sur les finances des consommateurs* de 1981, elle a été faite à l'aide d'un sous-ensemble de répondants à l'*Enquête sur la population active*. Elle a rejoint 79 517 Canadiens, dont 12 445 Québécois âgés de quinze ans et plus.

Sur le fichier de micro-données du *Recensement de 1981*, on dispose d'informations sur le dernier diplôme obtenu (secondaire, collégial...). Nous avons utilisé cette information pour identifier les diplômés du secondaire et, avec l'information disponible sur le nombre d'années d'études postsecondaires, pour identifier les détenteurs d'un DEC général et les détenteurs d'un DEC professionnel.³

Sur le fichier de micro-données de l'*Enquête sur les finances des consommateurs* de 1981,⁴ on dispose d'informations permettant d'identifier les détenteurs d'un diplôme postsecondaire, mais pas les détenteurs d'un diplôme secondaire. Nous avons considéré comme détenteur d'un diplôme secondaire tout individu ayant complété onze ou douze ans de scolarité secondaire, ce nombre d'années correspondant à la norme québécoise en vigueur depuis quelque vingt ans.

Sous la catégorie diplôme postsecondaire, on retrouve à la fois des diplômés de cégeps et des détenteurs d'autres diplômes postsecondaires et ce, pour trois raisons : les diplômés postsecondaires résidant au Québec en 1981, mais qui ont fait leurs études ailleurs qu'au Québec, détiendront un diplôme autre qu'un DEC (baccalauréat français, *community college diploma*...); les diplômés québécois ayant terminé leurs études postsecondaires avant 1967 (date de création des cégeps) détiendront également un autre type de diplôme; il est encore possible de recevoir une formation postsecondaire au Québec et d'obtenir un diplôme autre qu'un DEC.

3. Au sens strict, ceci est inexact. Cependant, quelle que soit la source de données utilisée, le sexe des répondants ou leur nombre d'années d'études, il y a toujours au moins 70% de nos diplômés du postsecondaire qui ont entre 15 et 34 ans et qui, s'ils ont étudié au Québec, ont fort probablement étudié au cégep. Il nous semble donc légitime d'utiliser ces appellations.

4. Nous avons utilisé les données pour 1981 plutôt que 1982 (dernière année pour laquelle les données sont disponibles en mai 1986), parce que 1982 est une année où la croissance économique a été négative, ce qui est atypique.

TABLEAU I

Revenus de travail en fonction de l'âge, diplômés du secondaire, du collégial général ou professionnel,
données du Recensement, Québec, 1980.

(coefficients de régression) *

	HOMMES			FEMMES		
	Diplôme secondaire	Diplôme Général	Diplôme collégial Professionnel	Diplôme secondaire	Diplôme Général	Diplôme collégial Professionnel
Constante	4.619 (64.58)	2.959 (13.63)	4.179 (21.15)	6.24 (64.73)	4.665 (20.21)	6.598 (25.92)
Âge	0.240 (59.24)	0.323 (24.41)	0.275 (24.30)	0.129 (23.18)	0.214 (15.35)	0.129 (8.76)
Âge ²	-0.0026 (-50.57)	-0.0036 (-19.91)	-0.0031 (-20.50)	-0.0015 (-20.02)	-0.0024 (-12.87)	-0.0014 (-7.51)
R ²	0.38	0.50	0.40	0.09	0.22	0.07
N	8 544	1 160	1 378	7 961	1 355	1 452

SOURCE: Statistique Canada, fichier de micro-données individus, *Recensement de 1981*; nos calculs. (Nous avons retenu les individus âgés de quinze ans et plus avec un revenu de travail plus grand que zéro.)

En termes des valeurs des variables de cette banque de données, les diplômés du secondaire sont ceux pour qui la variable « Dgree » prend la valeur 2 et les diplômés du collégial sont ceux pour qui la variable « Dgree » prend la valeur 4 et pour qui la variable « PSOT » prend la valeur 3 (général) ou 4 (professionnel).

* La statistique t apparaît entre parenthèses sous les coefficients.

B) *Calculs**Revenus de travail bruts*

La façon la plus correcte d'établir les revenus de travail reçus la vie durant (profil de revenus), d'une part, par les diplômés du secondaire et, d'autre part, par les diplômés du postsecondaire, serait d'utiliser des données longitudinales recueillies auprès d'un échantillon de Québécois année après année. Malheureusement, il n'existe pas de données longitudinales québécoises. Nous devons donc utiliser des données recueillies pour une année (1980 ou 1981, en l'occurrence) auprès d'un échantillon de Québécois de tous âges. Cette façon de faire est courante lorsqu'on veut calculer des profils de revenus de travail. Elle implique que la relation observée entre le revenu de travail et l'âge en 1981 est celle qui prévaudra sur la durée de la vie active des diplômés du secondaire et du postsecondaire.

Pour établir ces profils de revenus, deux possibilités s'offrent à nous : 1. calculer les revenus moyens pour chaque année d'âge et utiliser chaque moyenne ainsi obtenue comme un point de notre profil ; 2. calculer les profils à l'aide d'une équation de régression. Nous avons retenu la seconde approche, qui est standard dans ce type de travaux, car elle nous permet de tirer plus d'informations (moyenne et variance) des données utilisées.

Nous estimerons donc, pour quatre groupes de Québécois, soit les hommes et les femmes, diplômés du secondaire et diplômés du postsecondaire, l'équation suivante :

$$\ln(\text{revenu de travail}) = \beta_0 + \beta_1 \hat{\text{Age}} + \beta_2 \hat{\text{Age}}^2.$$

Nous avons choisi d'utiliser une équation de forme semi-logarithmique car la théorie économique (MINCER, 1974) et les travaux empiriques pour le Québec nous indiquent que c'est la forme fonctionnelle la plus appropriée.⁵ Nous estimons des équations séparées pour les hommes et pour les femmes car leur activité sur le marché du travail et leur rémunération diffèrent de façon importante : entre autres, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'interrompre leur participation au marché du travail pour cause de responsabilités familiales. Nous nous attendons à ce que le coefficient de la variable « âge » ait un signe positif et celui de la variable « âge² » un signe négatif, ce qui amènera une relation convexe entre l'âge et le revenu.

Nous constatons aux tableaux 1 et 2 que :

— tous les coefficients sont statistiquement significatifs et du signe attendu ;

5. Voir : PAYETTE et VAILLANCOURT (1985), pour une brève recension de ces écrits.

TABLEAU 2

Revenus de travail en fonction de l'âge, diplômés du secondaire ou du collégial,
données de l'Enquête sur les finances des consommateurs, Québec, 1981.

(coefficients de régression)*

	HOMMES		FEMMES	
	SCOLARITÉ		SCOLARITÉ	
	Secondaire	Collégiale	Secondaire	Collégiale
Constante	4.914 (24.20)	5.145 (14.85)	6.300 (22.83)	5.437 (12.38)
Âge	0.242 (20.17)	0.222 (11.26)	0.131 (7.96)	0.188 (7.21)
Âge ²	-0.0028 (-17.45)	-0.0024 (-9.45)	-0.0015 (-6.70)	-0.0022 (-6.10)
\bar{R}^2	0.32	0.31	0.09	0.14
N	1 311	545	1 099	595

SOURCE: Statistique Canada, fichier de micro-données individus, *Enquête sur les finances des consommateurs* de 1981; nos calculs. (Nous avons retenu les individus avec un revenu de travail plus grand que zéro.)

* La statistique t apparaît entre parenthèses sous les coefficients.

- le pourcentage de variation des revenus expliqué par notre équation (\bar{R}^2) est, pour une analyse de coupe instantanée, élevé pour les hommes et acceptable pour les femmes;
- pour les diplômés du secondaire, les coefficients calculés à l'aide des données du *Recensement* sont très similaires à ceux obtenus à l'aide des données de l'*Enquête sur les finances des consommateurs*;
- par contre, les coefficients du tableau 1 pour les détenteurs d'un DEC général diffèrent largement de ceux pour les détenteurs d'un DEC professionnel. Ils diffèrent également de ceux rapportés au tableau 2. Il semble donc que le choix de l'une ou l'autre source de données n'affecte pas le calcul des revenus des diplômés du secondaire, mais a un impact sur le calcul des revenus des diplômés du collégial.

Les profils que nous calculerons à l'aide de ces équations le sont en supposant qu'il n'y a ni croissance de la productivité ni inflation après 1981. Nous utiliserons également un modèle de simulation, mis de l'avant par LASSERRE et VAILLANCOURT (1983), pour simuler, lors de certains de nos calculs, diverses combinaisons de croissance de productivité et d'inflation.

Fiscalité et revenus de travail nets

Lors du calcul de la *rentabilité sociale* d'un diplôme postsecondaire, nous utiliserons l'écart entre les revenus de travail bruts des diplômés du postsecondaire et ceux des diplômés du secondaire. Cet écart représente l'accroissement de la productivité marginale de travail associé à une scolarité plus grande et, donc, la valeur pour la société de l'*output* associé à cette scolarité. Cependant, pour le calcul de la *rentabilité privée* d'un tel diplôme, nous devons utiliser l'écart entre les revenus nets de l'impôt sur le revenu ; en effet, c'est cet écart qui détermine la rentabilité pour un individu d'acquérir ou non un diplôme postsecondaire.

Nous devons donc transformer les revenus bruts calculés à l'aide des équations du tableau 1 en revenus nets. Pour ce faire, nous devons projeter les divers paramètres de l'impôt personnel sur le revenu. Nous avons utilisé les tables d'impôt et les exemptions et déductions en vigueur en 1981 au Québec (impôt fédéral et impôt provincial) comme point de départ. Nous avons retenu le cas d'un célibataire plutôt que celui d'une personne mariée avec un conjoint ne travaillant pas. Nous avons négligé l'exemption pour enfant, qui nous semblait peu pertinente ici. Nous avons donc projeté les déductions et exemptions suivantes : l'exemption de base, les déductions pour frais de travail, pour les contributions à l'assurance-chômage et aux Régime de pension du Canada/Régime de rentes du Québec, ainsi que les déductions pour les contributions à un régime de retraite enregistré (RRE) et à un régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR). Lors de nos calculs, nous utiliserons divers niveaux d'indexation des paramètres du système fiscal.

Les coûts d'un diplômé du collégial

Nous présentons au tableau 3 les coûts privés et publics associés à deux et trois années d'études collégiales en 1981-1982. Les données sur le manque à gagner ont été calculées à l'aide des profils de revenus tirés des équations des tableaux 1 et 2.⁶ Comme il n'y a pas de frais de scolarité au niveau collégial, les seuls déboursés que nous avons retenus sont ceux pour les livres et fournitures.⁷

6. Le manque à gagner encouru par un individu dépend du salaire reçu s'il avait choisi de ne pas continuer ses études. Nous présumons que l'individu peut gagner le tiers de ces montants durant chaque été ; le manque à gagner est alors égal à $\frac{1}{3} \times$ les revenus nets (après impôt) des individus ayant une scolarité secondaire (escompté à 3%) sur trois ans. Les finissants du secondaire sont présumés être sur le marché du travail à 17 ans, ceux du cégep général à 19 ans, et ceux du cégep professionnel à 20 ans. Tous se retirent à 65 ans.

7. Nous avons utilisé de l'information sur le coût des livres et fournitures en 1978-1979 au Canada (*Rapport du groupe fédéral/provincial sur l'aide financière aux étudiants*, Conseil des ministres de l'éducation, 1981, exhibit 4d), que nous avons corrigé pour l'inflation de 1978 à 1981 à l'aide de l'indice des prix des livres et revues (*Prix et indices de prix*, Statistique Canada, cat. 62-010.) Nous avons donc multiplié \$ 271 par 1.376, ce qui donne \$ 373 par année.

TABLEAU 3

Coûts d'un diplôme du postsecondaire, selon le secteur d'enseignement et le sexe, 1981.
(en dollars)

SECTEUR D'ENSEIGNEMENT	COÛTS PRIVÉS				COÛTS PUBLICS
	Manque à gagner *		Livres et fournitures	TOTAL *	
	a	b		a	b
HOMMES					
Cégep général	3 960	5 139	746	4 786	5 885
Cégep professionnel	6 284	8 129	1 119	7 403	9 248
FEMMES					
Cégep général	4 119	4 455	746	4 865	5 201
Cégep professionnel	6 314	6 829	1 119	7 433	7 948

SOURCES: Voir les notes 6, 7 et 8.

* a) Recensement de 1981;

b) Enquête sur les finances des consommateurs de 1981.

Les données que nous utilisons portent sur les étudiants de niveaux collégial et universitaire ; il peut en résulter une légère surestimation des coûts. Quant aux coûts publics, ils ont été calculés à l'aide des données de Statistique Canada, qui ne tiennent pas compte des étudiants à temps partiel.⁸ Des calculs faits avec des données du Ministère de l'éducation nous indiquent que ceci pourrait avoir pour effet d'accroître les coûts *per capita* d'environ 5%, ce qui a peu ou pas d'effet sur nos calculs de taux de rendement.⁹

II. RÉSULTATS

Revenus moyens

Le tableau 4 présente, pour 1981, les revenus de travail des hommes et des femmes, pour quatre types de diplômés moyens et cinq groupes d'âges :

- le baccalauréat universitaire est, en général, le diplôme le mieux rémunéré parmi les quatre types de diplômés considérés ;
- les détenteurs d'un DEC professionnel sont toujours mieux rémunérés que ceux d'un DEC général ;
- les détenteurs d'un DEC général sont moins bien rémunérés en début de carrière que les détenteurs d'un diplôme secondaire appartenant au même groupe d'âges.

Taux de rendement

Nous présentons nos résultats sur les taux de rendement au tableau 5. La principale conclusion qui s'en dégage (lignes 2 et 3) est que les taux de rendement associés à un DEC professionnel sont beaucoup plus élevés que ceux associés à un DEC général. Si l'on examine tout d'abord la rentabilité privée, on constate qu'un DEC professionnel rapporte, en termes réels, après impôt, 14% aux hommes et 15% aux femmes. C'est là un excellent taux de rendement.

8. En 1981-1982, les coûts des institutions d'enseignement collégial au Québec sont de \$ 959 333 000 et le nombre d'étudiants inscrits à temps plein est de 141 456. Le coût *per capita* par année est donc de \$ 6 782 : \$ 13 564 pour deux ans et \$ 20 346 pour trois ans. (SOURCE : *L'éducation au Canada, revue statistique pour 1981-1982*, Statistique Canada, 1982, cat. 81-229, tableaux 22 et 43.)

9. Nous avons utilisé les données que l'on retrouve dans le *Bulletin statistique recherche et développement* du Ministère de l'éducation (particulièrement : VIII, 7, 9 et 10) pour calculer ce pourcentage. Des difficultés dans la comparabilité des données qu'on y retrouve avec celles de Statistique Canada nous ont amenés à ne pas chercher à quantifier plus précisément ce pourcentage. Ainsi, on y rapporte 123 377 inscrits au cégep en 1981-1982 (*Id.*, 7, p. 19), alors que Statistique Canada recense 141 456 étudiants au postsecondaire pour la même période (voir note 1).

TABLEAU 4

*Revenus moyens de travail, selon l'âge, la scolarité et le sexe,
Québec, 1980.*
(en dollars)

SCOLARITÉ	ÂGE				
	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64
HOMMES					
Secondaire	7 177	16 528	20 580	21 812	20 081
Cégep général	4 831	16 473	22 076	22 076	21 337
Cégep professionnel	8 614	22 077	26 080	26 645	24 087
Baccalauréat	7 134	21 337	29 275	25 478	29 581
FEMMES					
Secondaire	6 246	9 686	9 954	10 635	10 536
Cégep général	4 810	10 932	12 726	12 169	14 950
Cégep professionnel	8 264	13 162	14 120	19 332	16 174
Baccalauréat	6 605	14 399	18 729	20 277	18 250

SOURCE: Fichier de micro-données individus du *Recensement de 1981*; nos calculs.

(Seuls les individus ayant un revenu de travail supérieur à zéro ont été retenus.)

Par contre, un DEC général ne rapporte que 2% aux hommes et 6% aux femmes. Ceci est inférieur ou à peine supérieur au taux de rendement réel sur le capital financier au Canada (taux d'intérêt nominal moins inflation). De tels résultats ne sont pas surprenants. D'abord, le DEC général, voie d'accès à l'université, est un diplôme qui apporte peu de connaissances directement utiles sur le marché du travail. Les détenteurs d'un diplôme secondaire n'accroissent donc pas beaucoup leur productivité en acquérant un tel diplôme et ne peuvent donc pas en tirer une rémunération additionnelle importante. On peut aussi croire qu'une partie des détenteurs d'un DEC général comme diplôme terminal se sont vu refuser l'accès à l'université à cause de résultats scolaires insuffisants qui s'expliqueraient en partie par un manque de talent pour l'étude et peut-être également pour le travail.

Quant à la rentabilité publique des sommes consacrées aux cégeps par l'État québécois, elle est adéquate (8% à 11%) lorsqu'il s'agit de dépenses faites pour des étudiants du secteur professionnel, mais trop faible (1% à 3%) lorsqu'il s'agit des étudiants du secteur général qui n'obtiennent pas un diplôme universitaire. En effet, les travaux de BURGESS (1981) nous indiquent que le taux de rendement social sur le capital au Canada est de l'ordre de 8% à 10%.

Les taux de rendement rapportés aux deux premières lignes du tableau 5 ont été calculés à l'aide des données du *Recensement* et en faisant l'hypothèse d'une croissance de la productivité nulle et de l'absence d'inflation. L'examen

TABLEAU 5

*Taux de rendement privés et publics,
selon le sexe, diplômés du postsecondaire.*

DIPLOME	RENDEMENT PRIVÉ		RENDEMENT PUBLIC	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
DEC général *	2	6	1	3
DEC professionnel *	14	15	8	11
Postsecondaire **	5.5	10.5	4.5	6.5

* Calculs faits avec les profils de revenus tirés du tableau 1 et en utilisant les coûts rapportés au tableau 3.

** Calculs faits avec les profils de revenus tirés du tableau 2 et en utilisant des coûts associés à 2,5 années (tableau 3).

des résultats obtenus en utilisant les données de l'*Enquête sur les finances des consommateurs* (ligne 3) nous indique que l'utilisation d'une seconde source de données produit des résultats similaires. En effet, ces taux de rendement, qui portent sur l'ensemble des diplômés du postsecondaire, se situent tous entre les taux de rendement d'un DEC général et ceux d'un DEC professionnel. Quant à nos hypothèses sur la productivité et l'inflation, les résultats du tableau 6, sur la valeur présente d'un diplôme du postsecondaire calculée sous l'une ou l'autre hypothèse, nous indiquent que les taux de rendement rapportés au tableau 5 ne varieraient pas ou peu si on les modifiait.

Nos taux de rendement ont été calculés sans tenir compte des bénéfices non monétaires privés ou publics de l'obtention d'un DEC. C'est ainsi qu'on néglige les effets sur la qualité de la vie démocratique ou sur le succès comme parent. Nous faisons également l'hypothèse que les différences de revenus sont effectivement dues à des différences dans la productivité des travailleurs résultant de connaissances acquises lors des études collégiales.

*

* *

Les résultats présentés nous indiquent que, lorsqu'un individu acquiert un DEC professionnel puis entre sur le marché du travail, lui et la société ont fait un bon investissement. Par contre, lorsqu'un détenteur d'un DEC général ne poursuit pas ses études au niveau universitaire mais entre plutôt sur le marché du travail, ni lui ni la société n'ont fait un bon investissement.¹⁰ Il serait

10. On note sans surprise que les effectifs étudiants inscrits au DEC général qui, en 1969-1970, représentaient 58% des inscrits au cégep, n'en représentent plus que 49% en 1981-1982. (*Bulletin statistique recherche et développement*, Ministère de l'éducation, VIII, 7, p. 19.)

TABLEAU 6

Somme du revenu réel projeté, brut et net, actualisé à 3%, selon la scolarité et le sexe, sous diverses hypothèses de productivité et d'inflation, Québec, 1981.

(en dollars)

SCOLARITÉ	REVENU RÉEL BRUT		REVENU RÉEL NET	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
a) <i>Croissance de la productivité = 0% ; inflation = 0%</i>				
Postsecondaire *	402 329	222 657	333 198	203 223
Secondaire	374 197	181 279	318 486	171 791
ÉCART	28 132	41 378	14 712	31 432
b) <i>Croissance de la productivité = 1% ; inflation = 0%</i>				
Postsecondaire	512 196	279 528	399 584	247 863
Secondaire	466 411	224 463	377 728	206 839
ÉCART	45 785	55 065	21 856	41 024
c) <i>Croissance de la productivité = 0% ; inflation = 5% ; pleine indexation fiscale</i>				
Postsecondaire	402 329	222 657	319 792	194 567
Secondaire	374 197	181 279	307 188	163 919
ÉCART	28 132	41 378	12 604	30 648
d) <i>Croissance de la productivité = 1% ; inflation = 5% ; pleine indexation fiscale</i>				
Postsecondaire	512 196	279 528	380 682	238 202
Secondaire	466 411	224 463	362 121	197 981
ÉCART	45 785	55 065	18 561	40 221
e) <i>Croissance de la productivité = 1% ; inflation = 5% ; indexation fiscale = 3%</i>				
Postsecondaire	512 196	279 528	337 579	218 675
Secondaire	466 411	224 463	325 917	188 796
ÉCART	45 785	55 065	11 662	29 879

SOURCE: Statistique Canada, fichier de micro-données individus, *Enquête sur les finances des consommateurs* de 1981 ; nos calculs.

* Nous avons retenu une scolarité postsecondaire de trois ans.

peut-être alors pertinent de se pencher sur les facteurs susceptibles d'affecter les choix entre DEC professionnel et DEC général (information, introduction de frais de scolarité différenciés, garantie d'admissibilité à l'université...).

François VAILLANCOURT
Irène HENRIQUES

*Département de sciences économiques/
Centre de recherche et développement en économie,
Université de Montréal.*

RÉFÉRENCES

- BURGESS, David, « The social discount rate for Canada: Theory and evidence », *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, VII, été 1981 : 383-394.
- COUSINEAU, Jean-Michel et François VAILLANCOURT, *L'investissement en formation universitaire, les disparités régionales de revenu et le développement régional*, Montréal, École de relations industrielles, Université de Montréal, 1986, 30p. (Document de recherche 86-02.)
- LASSERRE, Pierre et François VAILLANCOURT, « Impôt sur le revenu et investissement en capital humain », dans : *Les ressources humaines et la croissance économique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1984 : 95-115. (« Les cahiers de l'ACFAS », 23.)
- MINER, Jacob, *Schooling Experience and Earnings*, New York, N.B.E.R., 1974.
- PAYETTE, Micheline et François VAILLANCOURT, *Les revenus des Québécois en 1981*, Montréal, Centre de recherche et développement en économie, Université de Montréal, 1985, 218p.
- VAILLANCOURT, François et Irène HENRIQUES, « The returns to university schooling in Canada », *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, XII, 3, septembre 1986 : 449-458.